



GESTION DU RISQUE PARASITAIRE CHEZ LES PETITS RUMINANTS DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Cette formation est une innovation 2026

Document mis à jour en septembre 2026

PROGRAMME DE FORMATION



99.2% des besoins des stagiaires remplis par nos formations en 2025-2026



99.2% de stagiaires satisfaits en 2025-2026

Dates et lieu :

- **Jeudi 5 et vendredi 6 novembre 2026** en présentiel
- **Lieu à venir (Var)**

Durée et horaire :

- 14 h
- de 9h à 17h

Objectifs :

- Comprendre le risque parasitaire à travers l'écosystème de la prairie et l'alimentation des ruminants.
- Mieux connaître la dynamique globale du parasitisme au sein de son propre élevage.
- Envisager de nouvelles méthodes de gestion du risque parasitaire, en complément des traitements médicamenteux allopathiques, sans chercher à les remplacer par des produits naturels.
- Devenir plus autonome dans la gestion du risque parasitaire

Contenu :

Jour 1

Objectif : Mieux connaître les principaux parasites, leurs cycles, les principales différences entre les espèces et savoir comment repérer le parasitisme sur son troupeau.

- Présentation de la physiologie digestive des ruminants. Rappels anatomiques, particularités des ruminants et implications dans la gestion alimentaire.
- Présentation de la vie des prairies : relation sol/plante/animal. Que se passe-t-il sous leurs pieds ?
- Présentation des caractéristiques de la croissance de l'herbe en fonction des saisons pour adapter la pression de pâturage et préserver la qualité de ses prairies.
- Étude des différents parasites des ruminants, de leur cycle biologique, des conditions de leur développement, des réactions de l'animal et des relations hôte-parasite-prairie.

Jour 2

Objectif : Savoir repérer et gérer le parasitisme sur sa ferme et acquérir de l'autonomie dans la prise de décision.

- Les bases de l'équilibre entre parasites et hôtes – l'immunité : la sélection, l'alimentation, les animaux les plus exposés, les liens avec le système d'élevage et les moyens de diagnostic.
- La gestion du risque parasitaire et l'utilisation des produits naturels.
- Connaître les modalités et les conséquences de l'emploi de vermifuges chimiques, en particulier en production laitière, et connaître l'utilité et les avantages des autres moyens de lutte.
- Savoir comment repérer le parasitisme sur son troupeau.
- Gestion des parcelles et des pâtures.
- Gestion des animaux jeunes et du renouvellement.



Méthodes pédagogiques / moyens matériels et outils :

Diaporama, présentation orale, interactions entre les stagiaires et l'intervenant.

Méthodes d'évaluation :

Questionnaire de fin de formation pour évaluer les connaissances acquises par les éleveurs et leur satisfaction de la formation

Public cible : Eleveur.ses ovins/caprins du Var et département limitrophes

Prérequis : Aucun

Repas : Tiré du sac

Tarif : 490€ TTC : Prise en charge par Vivéa selon éligibilité (vérifiez la consommation de votre plafond annuel auprès de Vivéa).
Prise en charge par Vivéa selon éligibilité (vérifiez la consommation de votre plafond annuel auprès de Vivéa). Pour les personnes non éligibles par VIVEA, nous contacter.



Intervenante : Claire MARTIN, vétérinaire du GIE Zone Verte

Inscription

Inscrivez-vous directement en ligne en cliquant ici : [S'inscrire à la formation](#)

Ou consultez le bulletin d'inscription et les conditions générales de formation, document ci dessous.

Date limite d'inscription : 29 octobre



Nom et coordonnées du responsable de la formation :

Alix CHARPENTIER - Conseillère - Animatrice Elevages bio

agribiovar.elevage@bio-provence.org

06 74 91 22 67

Pour toute personne en situation de handicap (PSH), nous contacter.

Conditions générales de vente & Règlement intérieur



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION



ZAC de la Gueiranne, Maison du Paysan - 83440 LE CANNET DES MAURES | agribiovar.direction@bio-provence.org
SIRET : 422 119 933 00022



AgribioVar  www.bio-provence.org/Agribiovar

Nom		Prénom	
Date de naissance (exigée par VIVEA) :			
Dénomination (GAEC, EARL,..) :			
Adresse			
Ville		Code postale	
Téléphone		Email	

Je souhaite m'inscrire aux formations suivantes :

Formation 1 :		Date :	
Formation 2 :		Date :	
Formation 3 :		Date :	
Formation 4 :		Date :	
Formation 5 :		Date :	

Ma situation :

• Je suis éligible au VIVEA

- ☐ Chef d'exploitation, conjoint collaborateur, cotisant solidaire, aide familiale ou associé
 - Aucun document (au besoin nous reviendrons vers vous)
- ☐ Installé(e) depuis moins d'un an
 - Joindre l'original de l'attestation d'affiliation avec la date d'installation à demander à la MSA
- ☐ Candidat(e) à l'installation
 - Une attestation ORIGINALE produite par un Point Accueil Installation ; original du formulaire d'engagement, copie du PPP et copie d'écran du CPF.

• Je ne suis pas éligible au VIVEA :

- ☐ Salarié, demandeur d'emploi, chef d'entreprise
 - Les organismes suivants sont susceptibles de vous financer (OPCA, FAFSEA, Pôle emploi, CCI, DIF...).
 - Merci de nous contacter pour obtenir un devis ou une facture.
 - Autre cas : merci de nous contacter pour étudier votre situation

Est ce que la formation qui m'intéresse nécessite une participation du stagiaire :

Dans certains cas, il est demandé une participation financière des stagiaires en plus de la prise en charge VIVEA ou des frais d'inscription pour les non éligibles (voir sur la page de présentation de la formation pour le montant). Il vous est donc demandé de joindre à votre bulletin d'inscription un chèque supplémentaire de ce montant à l'ordre d'Agribiovar.

Envoyez votre bulletin d'inscription par mail : agribiovar.lerceteau@bio-provence.org

ou par courrier :

AGRIBIOVAR
Maison du Paysan - ZAC de la Gueiranne
83340 LE CANNET DES MAURES

En pensant à joindre le document attestant l'éligibilité à VIVEA.

Je déclare avoir lu les conditions générales et le programme de la formation et y adhère entièrement et sans réserve.

Date :

Signature :